

# L'Allevaradin

LE MAGAZINE DU PAYS D'ALLEVARD - N° 126 - janvier 2013 - [www.allevard.fr](http://www.allevard.fr)

**ÉNERGIE**

**Diminuer l'éclairage public**

## À noter



### ADMR

Aide à domicile en milieu rural  
☎ 04 76 13 50 83

### ADSPA

Soins à domicile  
☎ 04 76 45 07 34

### Assistance sociale CRAM

RDV au 04 76 12 19 26

### Bibliothèque

Ancien Collège  
Lundi, mercredi, vendredi, samedi,  
de 16h30 à 18h30  
Jeudi, de 10h à 12h

### Caisse d'Allocations Familiales

Lundi, de 9h à 12h  
et de 13h30 à 16h30  
Centre social R. Cassin, Pontcharra

### Véolia

☎ 0810000777

### Conciliateur de justice

1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardis du mois en mairie  
Sur RDV au 04 76 97 50 24

### Conseiller juridique

3<sup>e</sup> mardi du mois, de 17h30 à 19h,  
en mairie  
Sur RDV au 04 76 97 50 24.

### Déchetterie

Mercredi, vendredi de 14h à 18h  
Lundi, samedi, de 8h à 12h  
et de 14 à 18h  
(ouvert jusqu'à 19h en été)

### Direction Départementale de l'Équipement

Saint-Vincent de Mercuze  
☎ 04 76 92 35 00

### Gendarmerie

8, boulevard Jules Ferry  
☎ 17 ou ☎ 04 76 97 50 14

### La Poste

8, avenue Louaraz  
☎ 04 76 45 00 29  
Lundi, de 14h à 17h, du mardi au  
vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à  
17h; samedi, de 8h30 à 12h

### Ludothèque

Ancien collège  
Mercredi, de 15h à 19h

### Mission locale Jeunes

3<sup>e</sup> lundi du mois, de 9h30 à 11h30  
PIJ - Sur RDV au 04 76 08 08 70

### Mairie d'Alleverd-les-Bains

Place de Verdun  
☎ 04 76 97 50 24 Fax: 04 76 97 00 88  
Courriel: [contact@alleverd.fr](mailto:contact@alleverd.fr)  
Site web: [www.alleverd.fr](http://www.alleverd.fr)  
Horaires: du lundi au vendredi,  
de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h

### Musée d'Alleverd

Maison des Forges  
☎ 04 76 45 16 40  
Courriel: [museejadis@alleverd.fr](mailto:museejadis@alleverd.fr)  
<http://museedalleverd.wordpress.com>

### Office du Tourisme

Place de la Résistance  
☎ 04 76 45 10 11  
Lundi, 10h/12h et 14h/18h; du mardi  
au vendredi, 9h/12h et 14h/18h

### Perception

10, avenue Louaraz  
☎ 04 76 97 51 14  
Du lundi au jeudi, de 8h à 11h30 et de  
13h15 à 16h15, vendredi de 8h à 11h30

### Police Municipale

Square Menaggio  
☎ 04 76 97 00 84

### Pôle Emploi Pontcharra

☎ 0899 232 432

### Régie d'électricité

24, avenue de Savoie

☎ 04 76 97 53 54 - Fax: 04 76 45 13 82  
N° de dépannage 24h/24 :  
04 76 45 07 47  
Du lundi au vendredi, de 8h à 12h  
et de 13h30 à 16h

### Relais Assistantes Maternelles

Avenue Louaraz  
Tél. : 04 76 08 11 96

### Retraites complémentaires

Sur RDV au 0820 200 014

### Retraite CRAM

2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudi matin du mois sans RDV  
Après-midi sur RDV au 3960

### SASEP Saint-Pierre

Tél. : 04 76 40 66 18

### Sécurité sociale

Jeudi, de 9h à 11h30, en mairie

## Des collecteurs pour le recyclage en mairie

Mis en place par le SIBRECSA, un collecteur pour la récupération des PAM -petits appareils électriques usagers- est à votre disposition, en mairie (entrée 3 à côté du magasin SACCO). À cet emplacement, des collecteurs de bouchons plastiques, de piles et de cartouches d'imprimantes sont à votre disposition.



## ALLEVARDIN 126

Édité par la commune d'Alleverd-les-Bains, Place de Verdun - 04 76 97 50 24. **Directeur de la publication:** Philippe Langenieux-Villard. **Rédaction:** Bernadette Buzaré, Karine Tellier. **Conception graphique et mise en page:** Karine Tellier. **Photos:** Bernadette Buzaré. **Édition:** Au Bristol. Papier PEFC certifié. **Distribution:** La Poste. **Tirage:** 4000 exemplaires. **Dépôt légal:** janvier 2013 - ISSN 1270-0061.

## ÉDITION

## “Visages du Pays d’Alleverd”

C'est le titre du livre que vient de publier Thierry Marti, allevardin d'adoption. Séduit par la richesse de ses rencontres avec les habitants du canton d'Alleverd, il a souhaité, à travers l'objectif, témoigner de leur histoire qui individuellement ou collectivement a contribué au développement du pays d'Alleverd. Plus de 100 visages réalisés par cet artiste photographe, issu du domaine des arts graphiques et de l'édition mais qui a choisi de se reconverter en créancier à Alleverd.

Son livre est disponible à La Laiterie du Centre, rue Chenal, la Librairie Tuliquoi, rue Charamil, la Librairie-presse FloBlanc, Place de la Résistance, le Tabac Presse Le Dauphin, rue de la Gorge.



## Secours catholique du Pays d’Alleverd : appel aux bénévoles

Caritas a pour projet la mise en place d'une équipe "petits coups de mains" sur le canton. Pour réaliser des petits travaux gratuits et ponctuels, ils recherchent des bénévoles. Ils vous remercient de contacter rapidement le 04 76 45 81 26.

## HUMANITAIRE

## Maurice Collin, officier de l'ordre malgache



Après 30 ans au service de la pédiatrie et 36 ans de bénévolat à celui du patrimoine d'Alleverd, Maurice Collin consacre depuis plusieurs années son temps au service des plus démunis des pays en voie de développement. Ses actions réalisées bénévolement depuis 1988 avec le Rotary et "santé et développement" ont permis l'obtention de 1 200 000 € pour leur venir en aide. En 2012, Maurice Collin a reçu de la ministre de la santé de Madagascar la distinction d'Officier de l'Ordre Malgache. Un honneur et une reconnaissance pour Maurice Collin qui engage des actions aux quatre coins de la planète, avec pour priorité: l'apport en eau potable, la lutte contre la malnutrition, l'alphabétisation des femmes, la valorisation de l'arbre et la santé.

## INSEE

**La population d'Alleverd est passée de 3 768 habitants en 2009 à 3 863 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2010.**

## PLAN DE SAUVEGARDE

## Un exercice pour évaluer le dispositif de la commune



Depuis 2007, la commune d'Alleverd s'est dotée d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Ceci permet aux élus et aux services municipaux de répondre de manière rapide et appropriée à un événement majeur qui pourrait survenir sur le territoire communal. Des outils techniques et administratifs permettent de gérer une crise en mettant en place un Poste de Commandement et des cellules composées d'élus et de personnels communaux (soutien et réconfort, logistique, prévention et sécurité des populations). Afin d'évaluer la réactivité de la Commune dans la mise en place de son PCS, un exercice de simulation s'est déroulé lundi 3 décembre. Le scénario était le suivant : plusieurs appels téléphoniques parvenaient en mairie pour l'informer de ruissellements importants d'eau provenant du versant de Bramefarine. Une demi-heure après le début de l'exercice, un glissement de terrain se produisait au hameau du Châtelet, menaçant les habitations du hameau de la Tour du Treuil. Après avoir évalué la situation, le Maire a décidé de déclencher le PCS. Au poste de commandement, des décisions d'urgence étaient prises pour protéger la population : coupure des routes, évacuation des maisons, prise en charge des 31 personnes évacuées, recensement des hébergements et de la restauration disponible pour toutes ces personnes,...

Après deux heures d'exercice fictif, un débriefing avait lieu avec le Capitaine Guy PUGLISI du centre de secours du Haut-Grésivaudan et le Lieutenant Allan PINELLE, chef de caserne à Goncelin, qui a permis de mettre l'accent sur les points positifs et les axes d'amélioration à apporter au PCS.

## MASSAGES

### “Bien-être et Conscience”



**F**abienne Helip, accompagnatrice en massage pour bébé, vous propose des ateliers pour apprendre à masser. Les cours ont lieu à domicile auprès d'un groupe constitué de 3 familles minimum. Son projet de cœur d'accueillir aussi des adultes en pays d'Allevard a vu le jour par l'ouverture d'un salon de massages bien-être et relaxation à l'Auberge de la Ferrière. “Bien-être et Conscience” c'est aussi une bulle de créativité qui vous accompagne dans la réalisation de vos projets bien-être à caractère public (séminaire entreprise, CE...) ou privé (anniversaire, mariage, ...).

Fabienne HELIP ☎ 06 03 23 55 88

[www.bien-etre-et-conscience.com](http://www.bien-etre-et-conscience.com)

<http://www.facebook.com/BienEtreEtConscience>

[BienEtreEtConscience](#)

Sur rendez-vous uniquement

## SOLIDARITÉ

### Collecte alimentaire

Comme chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale s'est associé à la collecte nationale de denrées alimentaires qui avait lieu les 23 et 24 novembre, sous l'égide de la Banque alimentaire de l'Isère. À Allevard, “Carrefour Contact” avait accepté de participer.

400 kg de denrées ont été récoltées et seront redistribuées par le CCAS d'Allevard aux personnes qui auront été adressées par les services sociaux. Georges Biboud, Vice-Président du CCAS remercie tous les généreux donateurs.

## HÔTELLERIE/RESTAURATION

### Un nouveau propriétaire à l'Hôtel-Restaurant “Les Alpes”

**T**hierry Blondeau vient de s'installer à Allevard avec Isabel sa compagne, après le rachat de l'hôtel-Restaurant “Les Alpes” situé Place du Temple.

Arrivant du Touvet, il a déjà, à 36 ans, une longue expérience de chef de cuisine dans des établissements notamment référencés dans le guide Michelin, Tables de France et Auberges de charme.

13 chambres pour l'activité d'hôtellerie et un restaurant qui accueille ses hôtes pour une cuisine française que Thierry Blondeau affectionne particulièrement. Raviolis à la sauce au foie gras gratinés, viandes en sauce raffinées, coquillages... et de nombreux autres plats figurent à sa carte variée.

L'établissement propose également une activité traiteur. Il a pu très vite le démontrer lors de la manifestation “La Nuit du ski au Collet” dont il avait la responsabilité en matière de restauration.



Au printemps, il envisage quelques jours de fermeture afin de rafraîchir l'établissement et ainsi y apporter une touche personnelle.

L'hôtel est ouvert 7 jours sur 7 et le restaurant du mardi soir au dimanche soir.

**Hotel-Restaurant “Les Alpes”**

1, Place du Temple

☎ 04 76 45 94 10

[www.lesalpesallevard.com](http://www.lesalpesallevard.com)

## RÉSIDENCE TOURISTIQUE

### Le Splendid obtient un classement touristique 3 étoiles

**C**onstruit en 1908, cet ancien palace entièrement rénové en 2007 a réussi avec succès l'audit pour l'obtention du classement touristique 3 étoiles.

Ce classement officiel, validé par les services de l'État et l'agence touristique Atout France, est consenti pour une période de cinq ans. Le classement trois étoiles assure à la clientèle un niveau de confort et une qualité de service.

Situé face au parc Thermal, à 20 mètres des Thermes, la résidence de tourisme Le Splendid propose de spacieux appartements desservis par deux ascenseurs, du studio 2 personnes au 3 pièces 6 personnes.

Le Splendid dispose également d'un grand salon de 240m<sup>2</sup> avec vue sur le parc Thermal, avec espace traiteur de



40m<sup>2</sup> pour l'accueil des séminaires et des mariages.

**Résidence le Splendid**

2 avenue des Bains

☎ 04 76 40 53 04

Fax: 04 76 40 53 10

[www.residence-splendid.com](http://www.residence-splendid.com)

Courriel: [info@residence-splendid.com](mailto:info@residence-splendid.com)

## TRAITEMENT

# François Vinoche, étio-pathe



**F**rançois Vinoche est un jeune étio-pathe diplômé de la faculté de Lyon. Installé temporairement au hameau de Montgoutoux, il a choisi Allevard pour installer son cabinet. C'est la montagne qui l'a attiré ici, lors de quelques sorties de ski de randonnée ou de vélo.

L'étio-pathie est avant tout une méthode de raisonnement, d'analyse et de compréhension des phénomènes pathologiques, permettant d'identifier la cause des dysfonctionnements du corps humain

et de la supprimer par des techniques d'intervention exclusivement manuelles, concises et spécifiques.

C'est un domaine très vaste qui recouvre un grand nombre d'affections (appareil vertébral et locomoteur, troubles ORL et respiratoires, gastro-entérologiques, gynécologiques ou urinaires).

Mais l'étio-pathe connaît les limites de son domaine d'intervention et n'agit pas dans les cas d'atteinte majeure (cancer, tumeur...), dans les indications chirurgicales impératives ainsi que dans les invasions microbiennes graves. Il redirige alors son patient vers un parcours médical opportun.

**François Vinoche**

1 rue Niepce

06 20 54 61 09.

[www.etiopathie.com](http://www.etiopathie.com)

Toute la semaine, sur rendez-vous

## ARCHITECTURE

# Le Bâtiment Chardon classé

**A**près le dépôt d'un dossier, par la commune d'Allevard, auprès de la commission régionale du patrimoine et des sites, l'État a reconnu en juin dernier les qualités architecturales de l'établissement Jules-Louis Chardon en le classant officiellement "Patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle".

Conçu en 1960 par l'architecte grenoblois Jocteur Monrozier, conseillé par Albert Laprade dont l'œuvre est considérable et son parcours atypique, cet édifice est unique par sa représentation architecturale.

Samedi 27 octobre, une cérémonie avait lieu pour dévoiler la plaque apposée à l'entrée du bâtiment en présence notamment de Philippe Langenieux-Villard, Maire d'Allevard et conseiller général, Jean de la Cruz, Président des thermes, Jean-Marie Chardon, ancien président des Thermes (fils de Jules-Louis Chardon), Aline Haberer, Prési-

dente de l'association pour le projet du musée de la voix auquel ce bâtiment pourrait être destiné, avec le soutien de la Communauté de Communes.



## INTÉRIEUR

# Patrick Ferri Peintre, tapissier, décorateur



**P**atrice Ferri vient de créer sa propre entreprise à Allevard. Papiers-peints, peintures décoratives, revêtements sols et murs, n'ont pas de secret pour lui. Exerçant cette profession depuis 20 ans pour la 3<sup>e</sup> génération, il souhaite accompagner sa clientèle en matière de préparation et de conseil. Son slogan : "Chaque personne est unique, pour un intérieur qui ne ressemble qu'à vous !". N'hésitez pas à le contacter pour un devis ou des informations.

**Patrick Ferri**

☎ 06 51 21 96 00 ☎ 09 51 58 22 23

1, lotissement les Girolles, Pommiers

## THERMALISME

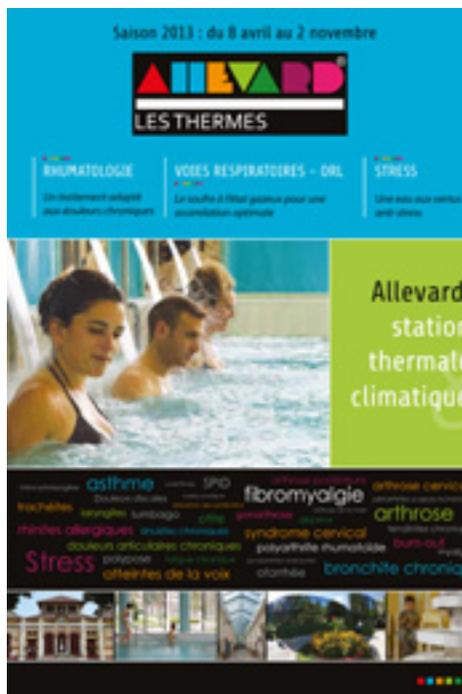
## Saison thermale : du 8 avril au 2 novembre 2013

Pour les cures de rhumatologie, de voies respiratoires, ou encore le traitement du stress, les atouts des Thermes d'Allevard sont indéniables.

En thermalisme médical, les Thermes d'Allevard affirment leur mission thérapeutique en développant des soins issus d'une médecine authentique qui s'appuie aujourd'hui sur des études scientifiques validées (cure rhumatologie, cure voies respiratoires, mini cures ORL et rhumatologie).

D'autre part, les Thermes ont l'avantage de regrouper en un même lieu tous les éléments favorables au bon déroulement d'une cure: une eau aux propriétés rares et un climat de moyenne montagne sédatif et loin de toute pollution. De véritables atouts pour combiner les effets bénéfiques d'une cure climatique et thermale.

Plus que de simples cures, l'équipe thermale a développé des protocoles de pointes, élaborant des techniques médicales spécifiques en soutien aux cures traditionnelles (fibromyalgie, douleurs articulaires et chroniques, gestion du stress).



Les Thermes d'Allevard se préoccupent également du bien-être de nos enfants. Depuis 2011, les enfants de 3 à 12 ans résidant sur le territoire du Grésivaudan et qui souffrent de pathologies telles que l'asthme, les otites, les rhinites chroniques et allergiques..., peuvent suivre une cure de trois semaines aux Thermes d'Allevard, tout en profitant du centre aéré de Saint-Maximin, proche de Pontcharra.

Les Thermes d'Allevard

☎ 04 76 97 56 22

Fax : 04 76 97 56 70

Courriel : [contact@thermes-allevard.com](mailto:contact@thermes-allevard.com)

[www.thermes-allevard.com](http://www.thermes-allevard.com)

Les Thermes d'Allevard, c'est aussi un rendez-vous à la détente et au bien-être total avec les soirées Vitalitherme: bains bouillonnants, massages, applications de boue, douches, hydromassages en piscine... pour quelques heures ou plusieurs jours...

## Le centre de remise en forme médicalisé : les travaux ont commencé



Après le dépôt du permis de construire à l'automne, les travaux du centre de remise en forme médicalisé ont été lancés en début d'année, pour une livraison prévue en juillet 2013.

D'une surface totale de 400 m<sup>2</sup>, ce centre de soin, spécialisé dans la réadaptation à l'effort et la rééducation en piscine, qui disposera d'une piscine, d'un grand salon modulable, d'une salle de fitness, d'un coin repos et d'une tisanerie, fonctionnera à l'année.

Le centre de remise en forme médicalisé sera ouvert aux curistes suivant des soins complémentaires à leurs cures, mais également aux kinésithérapeutes du Pays d'Allevard, aux sportifs en rééducation ou en stage et aux associations sportives allevardines pratiquant le fitness ou la remise en forme.

**BIENVENUE A ALLEVARD**

# Cérémonie des nouveaux arrivants : samedi 16 février

**V**ous avez choisi de vous installer depuis plusieurs mois à Allevard, le maire et le conseil municipal vous souhaitent la bienvenue sur notre commune. Pour mieux connaître les services municipaux, la municipalité d'Allevard organise le samedi 16 février la visite des bâtiments communaux (musée, écoles, Pléiade, crèche halte-garderie, mairie) et de l'établissement thermal.

Ces visites seront suivies d'une petite manifestation à 17h30, salle Veyton, en mairie d'Allevard, à laquelle sont associés tous les Présidents d'associations d'Allevard ainsi que les représentants de ses principales administrations.

Chaque nouvel arrivant recevra une invitation à cette cérémonie et un coupon-



réponse pour la participation aux visites et au pot d'accueil.

Le coupon-réponse est également téléchargeable sur le site de la mairie, en page d'accueil : [www.allevard.fr](http://www.allevard.fr)

**EMPLOI / FORMATION**

## Des permanences au PIJ

Chaque 2<sup>e</sup> lundi du mois, de 9h à 10h30, des permanences Emploi et Formation sont organisées au Point Information Jeunesse, avenue Louaraz (en face de La Pléiade).

Vous pourrez contacter un référent présent ce jour-là et :

- consulter des offres d'emploi,
- réaliser des CV et lettres de motivation,
- préparer vos entretiens d'embauche,
- obtenir des informations générales emploi/formations.

Les partenaires :

Mission Locale du Grésivaudan, ADEF, Centre Social René Cassin

Renseignements :

Point Information Jeunesse d'Allevard  
☎ 04 76 13 50 60

Courriel : [pij@allevard.fr](mailto:pij@allevard.fr)

Maison pour l'emploi de Pontcharra :  
☎ 04 76 97 81 85

## État-civil

**BIENVENUE**

- 19/09 Alissia ISAAC
- 24/09 Anna CHAUVIN
- 27/09 Sabrine YAAGOUBI
- 04/10 Marylou SEMENZATO
- 05/10 Nina BONIN HOLZ
- 07/10 Shahé APPLAGNAT-SATRE
- 15/10 Louna BASILE
- 15/10 Enzo LAMONICA MONTOSI
- 23/10 Jack WLADYCZANSKI
- 03/11 Romain VAGANAY
- 24/11 Loann VIDIL
- 27/11 Elya REGNAT DUFOUR
- 29/11 Marilynne CHABAUD
- 16/12 Gabriel COSTA
- 19/12 Adam SEVILLA

**ILS S'AIMENT**

- 24/11 Tatiana DEWASMES et Nicolas ZAPPIA
- 07/12 Nicole LAUREYS et Serge COUSINIER
- 15/12 Jessica ZANARDI et Florian PANZANI



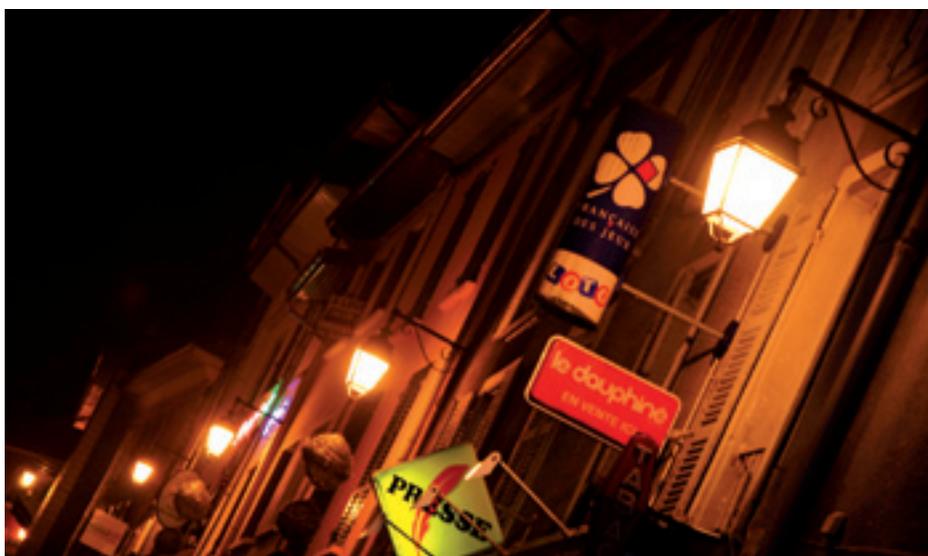
Élodie Perrin et Mickaël Guichard se sont mariés le 22 septembre 2012

**ILS NOUS ONT QUITTÉS**

- 05/10 Alice BLANC veuve GAVET
- 04/10 Lucienne VITTALLY veuve JANOT
- 04/10 Christian MEIXNER
- 12/10 Anna CASCALÈS veuve CHAUVET
- 17/10 Simone COUDÈNE veuve CAMPAN
- 06/11 Livia BENETTON veuve ROSA
- 07/11 Joséfa BARQUEROS veuve CARRASCOSA
- 19/11 Vincent GINER
- 07/12 Germaine SOLFARI
- 08/12 Maria, POUCHOT-ROUGE-CEZARD veuve COHARD
- 28/12 Robert DUMAS

# Diminuer l'éclairage public : une démarche pour une facture raisonnable et une consommation raisonnée

L'éclairage public est un gros consommateur d'électricité. En 2012, 631 047 kwh ont été nécessaires pour éclairer les 1 208 lampes publiques de l'ensemble du territoire d'Alleverd. Un montant de 75 772 € qui représente 45 % du montant total de la facture communale en électricité et un coût de 63 € par an pour chaque point lumineux.



Mwh en 2013 et la résorption du déficit de compensation, supportée par EDF au titre des exercices antérieurs, sera étalée sur plusieurs années. Selon une estimation de la Cour des Comptes, elle devrait dépasser les 20 €/Mwh en 2020.

Pour la commune, il est donc impératif de réagir afin que la facture d'électricité reste supportable budgétairement et ce d'autant plus que, d'ici 2014, la ville devra faire face au remplacement de 300 lampes type ballons fluorescents (à mercure) qui ne se fabriqueront plus. Ces nouvelles installations permettront de mieux maîtriser les durées d'éclairage ; elles ont coûté pour la collectivité : 400 € l'unité soit 120 000 €.

Une facture qui ne cesse de s'alourdir. En 2010, elle s'élevait à 61 482 €, soit 14 290 € de plus en 2012 ! Le prix du kilowatt-heure est passé de 0,0488 €/kwh à 0,0506 € en deux ans, mais cette hausse n'est pas la seule responsable, la Contribution aux charges de Service Public de l'Électricité (CSPE) est en forte augmentation depuis 2011 et ce n'est pas fini malheureusement.

### La Contribution aux Charges de Service Public de l'Électricité (CSPE), c'est quoi ?

Introduite en 2003, cette taxe est fixée par le gouvernement. La CSPE créée

dans le cadre de l'ouverture du marché d'électricité à la concurrence, doit permettre à l'État de financer, via les fournisseurs d'électricité, certaines missions de service public. Il s'agit notamment de garantir : le soutien aux énergies renouvelables, le système de péréquation pour les zones éloignées du réseau de distribution, les tarifs de première nécessité. Reconnue automatiquement par la loi à 4,5 €/Mwh, depuis 2006, elle ne permet plus de couvrir les charges qu'elle est censée financer. En cause : le développement des centrales photovoltaïques et éoliennes dont EDF doit acheter la production à des tarifs fixés. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2012, la CSPE est fixée à 10,5 €/Mwh. Elle sera portée à 13,5 €/

### Diminuer l'éclairage public, oui mais comment ?

Plusieurs discussions ont eu lieu au sein de l'équipe municipale. Faudrait-il éteindre l'éclairage public dans sa totalité à partir d'une certaine heure de la nuit ? Cela pose des interrogations en termes de sécurité et d'image, notamment pour une ville touristique. Répercuter cette augmentation sur les impôts locaux ? En cette période déjà difficile, le conseil municipal ne l'a pas souhaité. Une diminution de l'éclairage public a donc été envisagée de façon à compenser l'augmentation de la CSPE et permettre raisonnablement le remplacement

des 300 lampes à mercure. Ces efforts devraient ainsi permettre de stabiliser la facture d'électricité.

Une démarche positive d'un point de vue écologique lorsque l'on sait qu'en France, l'éclairage public émet l'équivalent de 670 millions de kilos de CO2 par an, soit 21 kilos pas seconde. À Allevard, ce sont 56 794 kilos de CO2 en 2012.

### Quel procédé pour diminuer l'éclairage public ?

Depuis fin 2012, une commission a été désignée. Elle se compose de Bernard Anselmino, adjoint au Maire et Président de la Régie d'Électricité d'Allevard, Georges Zanardi et André Tavel-Besson, conseillers municipaux, Jean-Noël Monnet, directeur technique de la Mairie et avec l'assistance de la régie d'électricité. Ils ont pour mission d'arpenter notre territoire et de visiter les 1 208 points lumineux. Ils évaluent ainsi les éclairages qui pourraient être supprimés et qui seront éteints à partir de mars 2012.

Pas de décisions trop hâtives. Jusqu'à fin 2013, ces points seront éteints de façon provisoire. Durant cette période les habitants et les élus pourront ainsi évaluer la pertinence des points choisis. La commune sera à l'écoute des remarques, tant sur des demandes de réinstallation, que sur des demandes de suppression qui pourraient ne pas avoir été pointées. Début 2014, la concertation s'achèvera par la suppression définitive des points lumineux sélectionnés. Cela apportera l'opportunité de remplacer certains réverbères vétustes par du matériel plus esthétique récupéré sur des points qui ne seront plus utilisés.

**En 2012, l'éclairage public au Collet a été revu à la baisse. Une économie de 1 000 euros soit 28 % du budget annuel et 947 kg de CO2 en moins.**

#### Contact :

Jean-Noël Monnet, Directeur des Services Techniques de la mairie d'Allevard

☎ 04 76 97 00 72

Courriel : jn.monnet@allevard.fr

## MUSIQUE

# L'école municipale de musique hors les murs



Cette année l'école municipale de musique ira à trois reprises présenter des instruments et différents répertoires musicaux aux élèves de l'école élémentaire d'Allevard. Une première séance a eu lieu en décembre ; Christian Girbal a fait découvrir la clarinette aux enfants en présentant différents modèles de cet instrument et en interprétant différents morceaux.

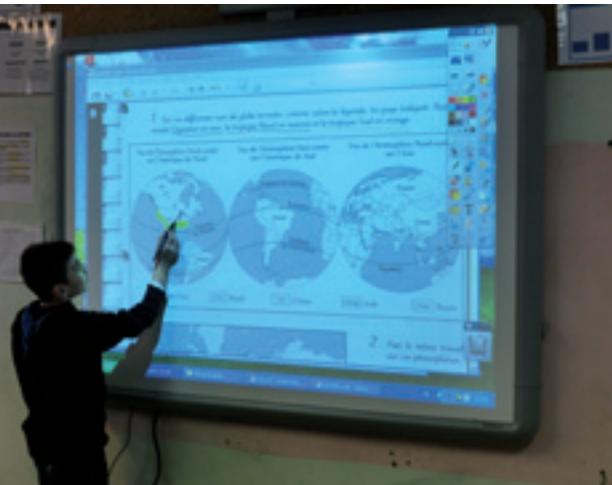
L'école de musique était présente en décembre à La Ramée. Lydie Desprey, professeur de violon et Brigitte Simon, professeur de piano ont donné un concert pour les résidents de cet établissement. Un répertoire qu'elles avaient finement élaboré pour leurs spectateurs.

Stéphane Astier, harpiste, exerçant comme Assistante de Vie Scolaire à l'école élémentaire d'Allevard, a offert un concert aux élèves de l'établissement. Elle était accompagnée de Cédric Bachelet, professeur de saxophone à l'école de musique.



## SCOLARITÉ

### À l'ère du numérique, nos écoles s'adaptent



Parce qu'il est important d'adapter la pédagogie à la génération d'enfants qui manipule naturellement les outils numériques, l'école privée Saint Hugues vient de faire installer cinq TBI (Tableaux Blancs Interactifs), de la petite section au CM2, grâce aux subventions reçues par les APÉL (Association des parents d'élèves) départementale, académique et nationale. Cette enveloppe a été complétée par l'APÉL et l'OGEC (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) de l'école ainsi que par un don d'un père d'élèves.

Côté école élémentaire publique, si l'école ne possède pas pour l'instant de tableaux numériques, quatre vidéo-projecteurs ont été installés dans les classes, ce qui permet un travail utilisant les nouvelles technologies informatiques. Ce matériel a été présenté, lors d'une soirée, par la directrice de l'école aux élus d'Allevard.

## TRANSPORT DANS CE JOURNAL, UN QUESTIONNAIRE À RENOYER

### Allevard/Le Collet : une liaison par câble à l'étude

Depuis plusieurs mois, une étude est en cours pour vérifier l'impact économique d'une liaison par câble entre Allevard et Le Collet et en mesurer les effets pour le dynamisme touristique du canton.

Une étude technique a déjà démontré la faisabilité de ce projet et permis de déterminer les principes du matériel à utiliser, les débits, les tracés possibles (le départ pourrait se situer au parking de la Maison des Forges) et une ébauche des coûts d'investissement et d'exploitation qui serait pris en charge par la Communauté de Communes du Grésivaudan, le Conseil Général et l'Europe. L'objectif à présent est d'aller au-delà des questions techniques et d'évaluer la faisabilité économique et l'impact d'un tel projet pour le canton



d'Allevard et le Grésivaudan. À cet effet, une mission de recueil de données est mise en place : réalisation d'enquêtes et de comptages routiers, sondages des habitants du canton, entretiens avec les acteurs économiques locaux. Le Cabinet Systra, spécialisé dans l'ingénierie des infrastructures de transport public, est en charge de ce travail.

Vous trouverez, inséré dans ce journal, un questionnaire pour votre participation à cette étude. Il vous suffit de le compléter, de le glisser dans l'enveloppe T (ne pas timbrer) et de le poster. Cette démarche est importante, elle permettra à l'étude d'être au plus juste dans son évaluation. Les résultats seront rendus en juin 2013. Merci, par avance, de votre participation.

## COLLECTIVITÉS LOCALES



Chaque année, des élus de la municipalité se rendent au Salon des Maires et des Collectivités Locales, à Paris. C'est l'événement annuel incontournable du secteur des Collectivités Locales qui réunit tous les grands acteurs de la commande publique pour débattre, partager les expériences, faire évoluer et mutualiser les pratiques.

Ce fut l'occasion pour Martine Kohly, Adjointe au sport et à la jeunesse, de rencontrer le célèbre joueur de basket-ball français, Richard Dacoury qui a remporté sept coupes de France.

## CÉRÉMONIE

### Les vœux du Maire à la population



Le 11 janvier, au cinéma Bel'donne, Philippe Langenieux-Villard, Maire d'Allevard et Conseiller Général, accompagné de ses élus, adressait ses vœux aux nombreux habitants présents. En amont, une rétrospective en images de l'année écoulée était projetée.

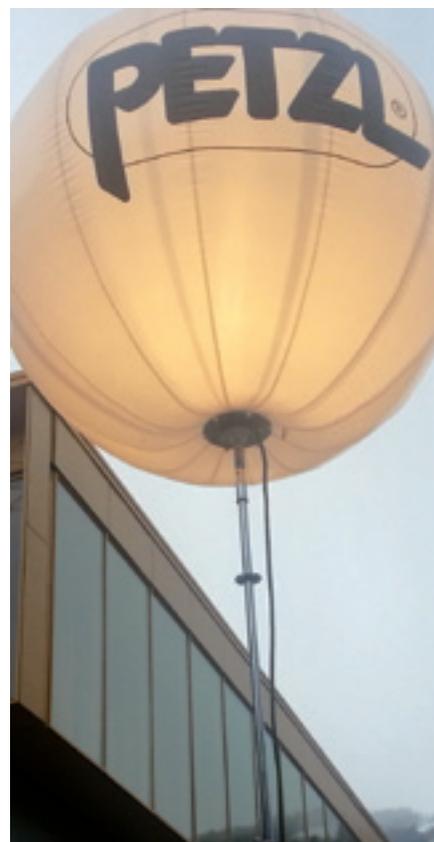
Vous pouvez retrouver le discours du Maire sur le site : [www.allevard.fr](http://www.allevard.fr)

OFFICE DE TOURISME DU PAYS D'ALLEVARD

# Les séminaires en 2012 : un chiffre d'affaires de 178 000 €



clients des séjours à Allevard. Une fois le contrat signé, l'Office de Tourisme a coordonné l'ensemble de l'organisation de la journée: le travail du traiteur, l'aménagement des salles, le spectacle avec toute l'installation scénique, les artistes, l'accueil des participants, les vestiaires, et 12 autobus à garer derrière la Pléiade... Traiteur, serveurs, techniciens, artistes, mais aussi boulanger, pâtissier... Une telle organisation donne du travail à une quarantaine de personnes, et tout doit être bien orchestré afin que chaque participant soit bien reçu, et ait envie de revenir à Allevard. Une réussite, puisque la famille Fayard a chaleureusement remercié la municipalité et l'Office de Tourisme. Certains participants à cette grande journée ont déjà réservé auprès de l'Office de Tourisme leur venue en 2013 à Allevard, avec un nouveau groupe.



**19** séminaires ont eu lieu sur le territoire en 2012 dont 6 ont été organisés à la Pléiade.

Ces rassemblements sont organisés par l'office de tourisme du Pays d'Allevard à la demande d'institutions, d'associations ou encore de sociétés privées tels que Les Voyages Fayard, les Mutuelles MSA, le CNRS, PETZL...

En 2012, l'organisation des séminaires a généré un chiffre d'affaires de 178 000 € TTC soit 13 % de plus qu'en 2011.

Les retombées économiques représentant 75 % du chiffre d'affaires touchent directement les commerçants du Pays d'Allevard (hôtels, résidences, restaurants, traiteurs, boulangeries, fromagerie et commerces divers). Une activité conséquente qui a permis à 4 000 personnes de découvrir le Pays d'Allevard (65 % de Rhône-Alpes, 30 % de toute la France, 5 % de l'étranger).

## Zomm sur l'organisation d'un séminaire de 700 personnes à La Pléiade

Depuis 2009, les séminaires permettent de contribuer au financement de la salle grâce au montant perçu pour la location, mais aussi de dynamiser l'économie locale. Comment l'Office de Tourisme accueille-t-il ces groupes ? Zoom sur le séminaire des Voyages Fayard, qui a eu lieu le 22 février 2012 à la Pléiade. Tout a commencé 10 mois avant, en avril 2011. Ayant reçu la brochure "Séminaires" de l'Office de Tourisme, l'autocariste Voyages Fayard a chargé le service "groupes" de l'organisation de son séminaire annuel. L'enjeu était grand pour l'autocariste: il invite, une fois par an, ses principaux clients (des responsables d'associations) pour une journée de fête. Pour Allevard, l'enjeu est tout aussi important: il y a 700 personnes à satisfaire, et ce sont des responsables d'associations qui peuvent eux-mêmes proposer à leurs

LE COLLET D'ALLEVARD

# Vacances scolaires de Noël : un début de saison très satisfaisant



**P**endant les fêtes, la neige était au rendez-vous et en quantité ; la fréquentation du Collet d'Allevard pour les vacances a donc été excellente avec un taux de remplissage de 90 % lors la première semaine et de 100 % pour la seconde.

Gérée par l'office de tourisme du Pays d'Allevard, la mise en place de la centrale de réservation (gestion d'une centaine d'appartements au Collet d'Allevard) favorise le remplissage et la promotion de la station ; elle permet aux acteurs économiques de bénéficier pleinement des retombées économiques engendrées par les réservations en augmentation.

## La réorganisation du SIVOM

Début janvier, le SIVOM du Collet a fusionné avec la Régie des remontées mécaniques. Cette restructuration a été nécessaire pour assurer un meilleur équilibre budgétaire entre la Régie des remontées mécaniques qui supportait toute l'exploitation (dépenses et recettes de fonctionnement) et le SIVOM, propriétaire des remontées mécaniques et des bâtiments, qui avait la responsabilité des investissements.

Marc Rosset est le nouveau président du SIVOM, en charge des finances et du personnel. Gérard Magnin est vice-président en charge de la voirie et des bâtiments. Daniel Zanardi (1<sup>er</sup> adjoint à la Chapelle du Bard) est vice-président, chargé du domaine skiable. Georges Zanardi est vice-président, en charge de l'animation et de la promotion.

L'équipe opérationnelle reste identique avec Eric Clavier, directeur d'exploitation ; Françoise Busson, responsable administrative et Florent Villard, responsable de la partie collectivité territoriale.

Trois nouvelles personnes du Pays d'Allevard ont été recrutées pour la saison : Nicolas Lopez, Paul Keller et Sylvie Castellon-Penicaud.



Remodelage de la piste de l'Aigle

## L'Embrumeraie



## Les travaux de l'été

"L'Embrumeraie" est une nouvelle piste bleue qui permet de desservir Prérond à partir du domaine des Plagnes (Col de l'Occiput). Elle permet également de maintenir l'intégralité du domaine skiable ouvert sans utiliser le télésiège du Super Collet et de mieux répartir le flux en période de forte affluence.

À Prérond, la piste de l'Aigle a bénéficié d'un profilage permettant l'optimisation du damage et le traçage des compétitions.

Coût des travaux pour les deux pistes : 15 000 euros.

Le dépôt d'explosifs a bénéficié d'une remise en conformité avec la mise en place d'une vidéosurveillance, d'un système d'alarme et d'une porte blindée.

Coût des travaux : 15 000 euros.

Les télésièges du Grand Paul et des Plagnes ont bénéficié de "grandes visites". Ces inspections consistent au contrôle de toutes les structures métalliques, des jeux, des remplacements des axes et des poulies, d'une radiographie des sièges. Cette mise en conformité permet au SIVOM de bénéficier d'une nouvelle exploitation des télésièges pour cinq ans.

Coût des travaux : 330 000 euros.

La deuxième partie de l'inspection du Grand Paul aura lieu pendant l'été 2013 pour un budget de 140 000 euros.

La Municipalité d'Allevard a accordé une aide financière exceptionnelle de 240 000 euros pour ces travaux.

# La Nuit du Ski : un grand coup de projecteur sur la station du Collet

Agence ZOOM



**D**imanche 30 décembre, s'est déroulée une grande soirée de ski nocturne, en présence de nombreux champions français.

Organisée à l'initiative du Ski Club Allevardin, La Nuit du Ski du Collet d'Allevard était parrainée par Jean-Pierre Vidal, champion olympique de slalom 2002 et financé par la municipalité d'Allevard et de nombreux partenaires privés, avec l'aide des Remontées Mécaniques, des services techniques de la ville, de l'office de tourisme, des commerçants, des restaurateurs et de l'association "Les Amis du Collet".

En soirée, champions et skieurs amateurs ont participé à un slalom parallèle remporté par Andy Flickinger associé à Marion Rolland, suivi d'une soirée disco sur le front de neige. Côté presse, les échos sur l'événement furent nombreux. L'annonce de l'événement a été diffusée sur Eurosport par Alexandre Pasteur, commentateur fétiche du ski.

L'idée de cette manifestation était de faire parler de la station et de mettre en avant la nécessité de son développement.

Aujourd'hui, un recours de la FRAPNA bloque toujours la construction du télé-siège du Clapier, indispensable au développement raisonné du Collet d'Allevard. Le jugement sera rendu à la fin du mois.

Cet événement fut l'occasion de rendre également hommage à Jean Béranger, en présence de son épouse Christine Goitschel Béranger, ancienne championne olympique.

## De grands champions et des personnalités étaient présentes à la Nuit du Ski au Collet d'Allevard :

Guilbaut Colas, Ophélie David, Marion Josserand, Julien Lizeroux, Marion Rolland (ski) ; Gilles Delion, Jacky Durand, Andy Flickinger, Magali Humbert, Jacques Michaud, (cyclisme) ; Emmanuel Bunozy, Bénédicte Dorfman, Fabien Tilliet (aviron), David Maitre (natation) ; Hervé Flandin, Marie-Pierre Baby (biathlon), Bruno Thomas (bobsleigh) ; Michel Vion, Président de la FFS, Marcel Calvat, Président du Comité du Dauphiné.

© Jean-Claude Liprandi - Dauphiné Libéré



*De grands champions étaient présents dont : Bénédicte Dorsman, Ophélie David, Marion Rolland, Michel Vion et Jean-Pierre Val*

© YP Medias



*L'équipe du Ski Club Allevardin a travaillé plusieurs mois à l'organisation de cette grande soirée du ski*

# « Pour la cinquième année nous n'augmenterons pas le



**Comme chaque année, le maire d'Allevard et conseiller général répond ici aux questions de l'actualité locale. Emploi, sécurité, finances, projets urbains, initiatives sociales, coopération intercommunale...**

**L'Allevarدين : Nouvelle année, nouveaux projets ?**

**Philippe Langénieux-Villard :** L'ouverture du centre thermal médicalisé devrait intervenir cet été. Ce nouvel espace accompagnera la progression de la fréquentation de l'établissement, notamment pour les cures de fibromyalgies, en forte expansion et la remise en forme avec la salle de fitness. Les travaux du gymnase du collège débiteront à la fin du printemps pour une livraison programmée à la rentrée 2014. Le déménagement envisagé du lycée professionnel Le Bréda dans l'ancien collège permettra d'utiliser les locaux du lycée en espace artisanal en lien avec la communauté de communes. Une nouvelle tranche de rénovation de l'ancien casino sera lancée, pour accélérer l'installation du musée dans ses murs. Sur ce sujet comme sur d'autres, la municipalité ne change pas de cap. Elle tire des bords, c'est-à-dire qu'elle adapte ses

investissements à la conjoncture. Le plan local d'urbanisme sera adopté, en veillant à ce qu'aucun ancien droit à construire ne soit supprimé. Le début des travaux d'un cabinet de médecins regroupés sera engagé. Les préfabriqués situés sur le terrain de pétanque seront enlevés, et des aménagements dans les écoles primaire et maternelle seront réalisés. Un travail expérimental d'économie sur l'éclairage public sans extinction nocturne complète, sera proposé au printemps. L'étude économique du téléporté entre Allevard et le Collet sera achevée et présentée aux investisseurs (communauté de communes, conseils général et régional, Europe). Les démarches permettant le désensablement du lac du Flumet seront poursuivies.

**Vous êtes en plein débat budgétaire. À quoi doivent s'attendre les contribuables pour 2013 ?**

Les mauvaises nouvelles ne viendront pas de la commune, car malgré une seconde baisse de nos recettes en deux ans, nous n'augmenterons pas les taux de la fiscalité locale. Pour la cinquième année consécutive, les taux communaux resteront donc inchangés. C'est là une stabilité que peu de communes ont su garantir à leurs concitoyens. C'est la preuve que l'on peut prendre un engagement devant les électeurs et le tenir... C'est aussi la démonstration que la situation budgétaire de la commune même si elle est difficile, n'est pas aussi compliquée que veulent le faire craindre certaines voix... Je considère d'ailleurs que l'impôt local a atteint un plafond et qu'à l'avenir, il devra diminuer en proportion des compétences qu'assumera la communauté de communes.

# consécutives, les impôts locaux >>

**“Les maires et leurs conseils municipaux sont les seuls interlocuteurs que les gens en difficulté peuvent solliciter et ce sont les moins bien armés pour les aider face à l’emploi.”**

De même, nous devrions parvenir à faire baisser le prix de l’eau dès cette année, si ce budget le permet. Vous l’avez compris : depuis plus d’un an, j’ai souhaité que la commune s’engage dans de fortes économies de fonctionnement et dans une pause d’investissements, car l’orage de la crise était prévisible. Cette prudence et cette rigueur nous permettent aujourd’hui d’affronter les mauvais vents sans affolement.

**Ressentez-vous les conséquences de la crise économique ?**

Elle s’abat sur les familles avec une rapidité stupéfiante. Les fermetures d’entreprises, les défaillances économiques, les difficultés de trésorerie, sont autant de réalités auxquelles nous tentons de répondre au mieux. Les impayés et les retards de paiement explosent, le nombre de familles sollicitant le soutien du centre communal d’action sociale s’accroît. J’ai écrit, avec tous les maires du canton, au Ministre du redressement productif au sujet d’Ascometal. Nous n’avons pas même reçu un accusé de réception ! J’ai

vu le Préfet, pour évoquer le plan de revitalisation, c’est-à-dire, des crédits permettant de maintenir ou de créer des emplois nouveaux dans notre secteur. L’État répond qu’il faut du temps, des procédures, des commissions, des arbitrages... Je trouve ce discours indécent, car ceux qui perdent leur emploi ou leur entreprise ont besoin de réponses rapides et d’actes concrets. Les maires et leurs conseils municipaux sont les seuls interlocuteurs que les gens en difficulté peuvent solliciter et ce sont les moins bien armés pour les aider face à l’emploi. Je suis ému de la décision prise par les employés communaux d’Allevard, de verser une part de leur prime annuelle à un fonds de soutien pour les salariés d’Ascometal. C’est une décision unique, je crois, qui témoigne d’une solidarité exceptionnelle de la fonction publique en direction des salariés du secteur privé. La commune abondera naturellement ce fond. Mais face à ces 166 suppressions d’emplois, sans compter les difficultés d’autres entreprises du secteur, vous comprenez bien que nous allons devoir inventer de nouveaux chemins de développement économique.

**“J’ai la conviction que le tourisme est la perspective la plus sérieuse d’emploi local pour notre canton.”**

**Que pouvez-vous faire ?**

J’ai la conviction que le tourisme est la perspective la plus sérieuse d’emploi

local pour notre canton. Naturellement, cela n’interdit pas de travailler sur le site de la zone d’activité intercommunale de Saint-Pierre d’Allevard, pour y installer des activités nouvelles. Mais l’industrie lourde ne viendra plus dans notre secteur. Le tourisme, a, pour l’instant, la vertu de conserver l’emploi local et d’en assurer le développement sans risque de délocalisation. J’ajoute qu’une commune doit défendre, revendiquer et faire prospérer son identité. Lorsque l’on ne sait plus qui l’on est, on est mal avec tout le monde. Allevard est une ville de tourisme, c’est ainsi, grâce à l’œuvre de nos anciens. Et demain, notre canton sera l’espace touristique le plus important de la communauté du Grésivaudan. Il va de soi que la communauté devra nous aider à nous développer. À ce jour, elle n’a d’ailleurs jamais refusé de nous accompagner dans nos projets. Vous imaginez le thermal fermé, le Collet sans remontées mécaniques, comme c’est le cas sur le site de Val Pelouse à quelques kilomètres de chez nous ? Le fait que les collectivités locales du canton soient propriétaires de ces moteurs d’activité constitue notre plus grande force. Certes, nous avons dû nous endetter pour acheter ces entreprises. On nous le reproche. Mais que dirait-on, si ces activités avaient disparu ? Je préfère rembourser un emprunt pendant vingt ans, que d’avoir une ville sans commerces, sans emplois locaux et sans ressources autres que l’impôt.

**Êtes-vous inquiet pour l’avenir du thermal ou celui du Collet ?**

Les débuts ont été difficiles, c’est vrai. L’opposition s’est comportée avec une méchanceté qu’elle croyait être une

**“Bien entendu, nous ne sommes à l’abri de rien. Ni d’une année sans neige, ni d’un déremboursement des cures thermales...”**

forme d’approche visionnaire... L’ancien propriétaire du thermal nous a traînés en justice. Nous avons résisté à tout cela, notamment grâce au personnel de l’établissement thermal. Je veux ici le remercier de sa confiance, de ses efforts et de ses résultats. Les Thermes ont déjà remboursé à la commune 80 % de ce que nous leur avons prêté. L’action de Jean de la Cruz n’y est pas pour rien, croyez-moi. Des travaux d’extension sont en cours, preuve de notre confiance dans l’avenir.

Au Collet, nous avons dû investir, nous endetter, pour que les appareils soient en état de fonctionner partout. Les embûches juridiques et les obstacles administratifs n’ont pas manqué. Marc Rosset et Gérard Magnin, n’ont pas ménagé leurs efforts. Et là encore, les agents économiques du Collet et les propriétaires nous ont soutenus. Aujourd’hui, ces deux entreprises gérées par la commune rapportent de l’argent. Leur dette diminue. Leurs capacités d’investissements vont progressivement s’accroître. Bien entendu, nous ne sommes à l’abri de rien. Ni d’une année sans neige, ni d’un déremboursement des cures thermales...

**Trouvez-vous un soutien effectif auprès de la communauté de communes, du conseil général, ou du conseil régional dans le montage de vos projets ?**

La question est vaste ! Et la réponse est variée... Il faut reconnaître, sans aucun esprit polémique, l’absence totale d’implication du conseil régional sur notre ter-



**“La Communauté de Communes accompagne nos projets. Elle a de l’ambition pour notre canton” ”**

ritoire. Mais il a une occasion exceptionnelle de me faire mentir en investissant aux côtés des projets de développement du lycée professionnel. La communauté de communes au contraire, est très impliquée et tous ses responsables politiques sont venus dans le canton, avec sans cesse, l’idée d’accompagner les projets. Lorsqu’il présidait la communauté, François Brottes exprimait une vision très ambitieuse pour nos communes. Le conseil général, malgré les difficultés qu’il rencontre, a investi massivement depuis cinq ans: centre de secours, collège, routes et ponts, pôle de petite enfance et église de Saint Pierre, écoles de la Chapelle du Bard et de La Ferrière... sans compter l’aide à l’investissement au Col du Barrioz, au Pleynet et au Collet. Il a aussi beaucoup aidé à la réalisation de la chaufferie-bois.

**Précisément, à propos de la chaufferie-bois, votre opposition en conteste l’investissement...**

C’est exact. Elle le trouve trop lourd. Il y a cinq ans, elle estimait aussi que la salle la Pléiade était trop grande... Cette chaufferie, que nous avons décidée main dans la main avec mon prédécesseur au conseil général, Gérard Arnaud et qui a fait l’objet de félicitations appuyées de notre député lors de son inauguration, y compris sur le montage financier, apporte une réponse forte et durable à nos émissions locales de CO2. Elle contribue à la construction de la filière bois dont tout le monde parle, et qui a tant de mal à se mettre en place. Elle répond au refus ancien de GDF d’apporter le gaz naturel sur tout le secteur, car l’investissement lui semblait trop coûteux. Si l’on regarde à court terme, il est certain que la réduction des émissions de CO2 est moins économique que le fuel ou l’électricité classique. Mais pour combien de temps ? Les hausses de l’énergie fossile ou nucléaire sont inéluctables, tandis que notre contrat garantit une vraie stabilité du coût de la matière première bois. Dès que nous serons parvenus à raccorder quelques gros bâtiments supplémentaires

à cette chaufferie, elle deviendra particulièrement compétitive. Mais depuis trois ans déjà, nous avons économisé 2 200 tonnes d'émission de CO2. Notre objectif, c'est d'accroître encore cet effort dans l'avenir.

**Avez-vous le sentiment d'avoir réalisé le programme sur lequel vous vous êtes présenté voilà maintenant cinq ans ?**

Les engagements essentiels ont été tenus. Le sentiment d'insécurité a nettement diminué depuis l'installation de la vidéo-protection grâce à laquelle nous avons permis à la gendarmerie d'éliminer plusieurs méfaits graves sur la voie publique. Les taux d'imposition n'ont pas augmenté alors même que l'encours de notre dette a diminué. La salle la Pléiade fonctionne, ainsi que le collège. La Ramée a été entièrement rénovée et médicalisée. La fréquentation touristique été-hiver est plutôt dirigée vers la hausse. La demande de logements sociaux est satisfaite dans des délais de plus en plus courts. Les animations destinées à recevoir nos visiteurs sont plus nombreuses qu'auparavant, le cinéma est désormais rénové et numérisé. Nous avons lancé des initiatives en faveur de la santé, notam-

**“Nous devons impérativement faire aboutir les grands projets auprès d'EDF pour la navigabilité du Flumet, auprès de la communauté pour le téléporté entre Allevard et le Collet, par exemple.”**

ment en direction des personnes âgées, qui sont très suivies. La crèche halte-garderie donne satisfaction aux familles. La vie associative continue de se développer et nous lui avons ouvert des espaces nouveaux d'expression. Avec l'opération “place facile”, nous avons amélioré l'accès au centre-ville des jeunes mamans et des personnes âgées qui conduisent toujours leurs véhicules... Mais vous savez, il reste tant à faire...

**Vous avez des exemples en tête ?**

Nous n'avons pas encore pu ouvrir “l'espace jeunes” que nous voulions installer à la maison des forges. Nos commerces éprouvent des difficultés, nous devons approvisionner le hameau de Montourvard en eau, certaines chaussées méritent des travaux en profondeur : l'avenue de Savoie, la rue du Clos, la deuxième tranche de la rue de Cottard... Nous n'avons pas définitivement réglé le déménagement de la DDE de ses locaux actuels... Nous devons réaliser des trottoirs aux entrées principales de la ville... j'évoque ces sujets, sans oublier les grands projets que nous devons impérativement faire aboutir auprès d'EDF pour la navigabilité du Flumet, auprès de la communauté pour le téléporté entre Allevard et le Collet, par exemple.

**Vous pensez engager tout cela dans un délai court ?**

Il faut y travailler dès aujourd'hui, pour le réaliser demain. Ce sera bien sûr la tâche de la prochaine équipe municipale. Compte tenu de l'importance de ces sujets et de l'évidence qu'il faut y apporter des solutions, je rêverais d'une équipe d'union locale, d'accord sur un programme et rassemblant les énergies les plus positives pour le mettre en œuvre. Au fond, lorsqu'on y regarde de près, l'opposition actuelle a voté 90 % des délibérations et ne s'est opposée que sur la fiscalité du casino et la mise en place de la vidéo-protection. Elle s'est abstenue sur les budgets, l'avenir du Collet. C'est à peu près tout ! Voyez par exemple, comme la communauté de communes fonctionne bien, avec toutes les sensibilités autour de la table...

Et franchement, lorsqu'on mesure les difficultés auxquelles le pays va être confronté, je crois vraiment intelligent et responsable de s'unir pour soulager au mieux toutes les familles qui craignent pour leur emploi, leur pouvoir d'achat et l'avenir de leurs enfants. ■



## CONFÉRENCES AU COLLÈGE

**“Apprendre à réussir.  
Réussir à apprendre”**



Le Conseil Local des parents FCPE du Collège Flavius Vaussevat a organisé une conférence le 15 novembre dernier. Alain Sotto, psychologue et co-auteur de plusieurs ouvrages destinés aux parents et enseignants, a animé cette soirée dont le thème était “Apprendre à Réussir. Réussir à Apprendre”. Plusieurs méthodes pour dénouer l'échec scolaire, apprendre à mémoriser, mieux comprendre et mettre en confiance son enfant... Des questions/ réponses ont enrichi le débat qui s'est poursuivi avec un échange autour d'un pot amical.

Vous pouvez retrouver des informations et des vidéos sur le site d'Alain Sotto : [www.cancres.com](http://www.cancres.com)

## Conférence sur l'autisme Vendredi 15 février

L'Association l'Herbe Bleue, affiliée à Sésame Autisme Rhône-Alpes, en collaboration avec la FCPE, organise une conférence sur l'autisme le vendredi 15 février à 20 h au collège Flavius Vaussevat. Participeront : Miguel Martinez du centre de Ressources Autisme et Emmanuelle Rossini, Ergothérapeute chercheuse au Département Santé de l'Université Professionnelle Suisse Italienne, spécialisée en autisme et Cognition sociale.

## SCOLAIRES

# Le carnaval du Pays d'Alleverd



**S**amedi 16 février les sous des écoles, d'Alleverd et de Saint-Pierre d'Alleverd, organisent “Le carnaval du pays d'Alleverd”.

Départ de Monsieur Carnaval, à 15 h, de Saint-Pierre d'Alleverd pour rejoindre Alleverd. Déambulation costumée dans la ville avec la participation du club de parapente “Les coccin'Ailes” qui voleront vêtus de leurs déguisements “L'âge de glace” (2<sup>e</sup> prix de la coupe Icare !). Atterrissage vers 15h30 au lac du Flumet. Ils seront ensuite présents dans le cortège qui partira vers 16 h du parking du David (à côté de la caserne des pompiers). Animations, goûter, musique,...

Et à 17h30, Monsieur Carnaval sera brûlé ! Dès 19 h, à La Pléiade, repas et bal folk costumé pour petits et grands, avec DJ et le groupe “Arkenché”. Concours de déguisements pour les plus jeunes. Tarifs : adulte 12 € - enfant 6 €. Venez nombreux déguisés pour faire la fête avec les enfants du pays d'Alleverd.

### Renseignements :

☎ 06 28 84 71 33

### Vente des billets

“Le Palais des sens”

5, rue Porte Freychet

## La crèche fait son spectacle



Juste avant Noël, le personnel communal de la crèche et Halte-garderie “Les Petits Loups” s'est mobilisé pour offrir aux 30 enfants un joli spectacle de Noël. En amont, un véritable travail de mise en scène, d'écriture, de préparation du décor pour une représentation de qualité.

## ESCALADE

## Brédaroc : trois podiums pour les petits grimpeurs

Le mur d'escalade de la Pléiade géré par l'association Brédaroc ne se désemplit pas avec un nombre d'adhérents toujours en progression chaque année. En 2013, 125 personnes se sont inscrites dont 61 adultes et 64 enfants.

Du côté des jeunes grimpeurs, les enfants se sont démarqués en novembre dernier lors du déplacement aux Journées Maurienne d'Escalade. Dans la catégorie "Microbe", Agathe Lardièrre a terminé à une très belle 11<sup>e</sup> place sur 27 compétitrices. Maël Cantin ramène le premier podium en finissant 3<sup>e</sup>.

Chez les poussins, Gabriel et Nathan, dont c'était la première compétition pour ce dernier, finissent respectivement à la 17<sup>e</sup> et 39<sup>e</sup> place. Sarah offre le second podium avec une très belle 2<sup>e</sup> place, Léane finit 6<sup>e</sup> et Salomé, aussi pour sa première compétition termine à la 16<sup>e</sup> place. Ces très bons résultats permettent aux filles d'obtenir le 3<sup>e</sup> podium du week-end à savoir une deuxième place en équipe.

Pour 2013, le gros projet de l'association Brédaroc : c'est Vertic'Allevard ! Un événement organisé les 9 et 10 février, dédié



à l'escalade, avec 200 compétiteurs, des projections de films et la venue d'Arnaud Petit et Stéphanie Bodet (ex-champions du monde d'escalade) pour une soirée ! Inscription dès maintenant sur

<http://bredaroc.fr/VerticAllevard/sinscrire/>

**Association Brédaroc**

☎ 06 84 89 70 30

**Courriel:** [contact@bredaroc.fr](mailto:contact@bredaroc.fr)

**Blog:** [www.bredaroc.blogspot.fr](http://www.bredaroc.blogspot.fr)

## Le "Tennis de Table du Grésivaudan" reçoit le label "Qualité ping 38"

Le Tennis de Table du Grésivaudan (TTG) créé en 1987, est l'alliance de quatre communes du haut Grésivaudan, Allevard, La Terrasse, Lumbin et Le Touvet. Il fait partie des 13 clubs, sur les 43 que compte le département de l'Isère, qui se voient décerner cette année le Label départemental "Qualité ping 38". Reposant notamment sur des critères d'encadrement technique, de développement de la pratique sportive des enfants, de formations d'entraîneurs et d'arbitres, de promotion du sport féminin, ce label est le reflet de la qualité de ces associations.



## PÉTANQUE

Jean-Michel CORTES, nouveau président



Cette année, l'association de pétanque a perdu deux hommes très investis qui étaient à l'origine du club. Jean Béranger, son président, disparu cet été et Jacky Cortes qui nous a quitté quelques mois auparavant. Son frère Jean-Michel vient d'être élu à la présidence de cette association. Christine Béranger-Goitschel, épouse de Jean, a été élue présidente d'honneur.

L'association de pétanque du pays d'Allevard fonctionne bien et ne cesse de croître. 20 licenciés en 2000, 80 en 2012 ! Depuis un an, une école de boules pour les jeunes de 6 à 17 ans, a vu le jour. Son effectif a doublé depuis sa création. Les licenciés sont présents régulièrement dans les championnats. Une équipe engagée en coupe de France, une autre en inter-clubs Isère (qui a terminé 1<sup>re</sup> de division l'an dernier !) et cette saison une participation aux championnats féminins puisque le club compte 12 joueuses.

Durant l'été, cette activité de loisir accueille aussi les touristes et curistes qui souhaitent pratiquer.

Actuellement, s'organise une manifestation très importante, qui aura lieu le 30 juin : les championnats de France des moniteurs de ski. Un concours à la mémoire de Jean Béranger.

**Pétanque du Pays d'Allevard**

**Maria Barros, secrétaire**

☎ 04 76 71 01 62

MUSÉE D'ALLEVARD

# 2012 : année exceptionnelle pour l'enrichissement des collections



Si le musée d'Allevard a pour mission principale de conserver les œuvres et objets existants et de les présenter au public lors des expositions, il poursuit également un objectif important, celui d'accroître ses collections. En effet, un musée doit enrichir ses collections pour les compléter, approfondir certains domaines, et avoir comme objectif une meilleure connaissance des thématiques qu'il aborde.

## La constitution d'un véritable "fonds Albrieux"

Suite à l'organisation de l'exposition Albrieux, l'Allevardin n°124 avait déjà fait mention du généreux don d'un tableau du peintre intitulé "Le Chalet de Malatrait". Ce don en a suscité un autre, effectué par les descendants d'Étienne Albrieux. Cinq très beaux tableaux du peintre paysagiste rejoignent le précédent tableau dans les collections du musée, ainsi que le fonds d'atelier du peintre qui regroupe un important ensemble de dessins, pastels, carnets de croquis, et objets de l'artiste.

## Les collections "thermales" et "sports d'hiver" enrichies

Plusieurs objets sont venus compléter les collections principales du musée grâce aux dons d'habitants du canton mais également des Thermes d'Allevard qui accompagnent le musée dans la valorisation de l'histoire thermale de la ville, comme une planche de déclive, du matériel ancien de cure, un



baromètre, des gravures anciennes, des chaussures de ski des années 1950...

## Une iconographie en constante augmentation

Le musée recueille très régulièrement des photographies, plaques de verre, tirages anciens, cartes postales, qui sont d'une grande utilité pour la connaissance du territoire et de son évolution. Le musée d'Allevard dispose aujourd'hui d'un fonds iconographique très important en nombre et exceptionnel par sa qualité et sa diversité. Il est régulièrement utilisé lors des expositions allevardines (Le Tacot, La Ganterie, 14-18 en Pays d'Allevard,...) mais également par d'autres musées ou encore pour des publications à caractère patrimonial.

Le musée remercie chaleureusement tous les donateurs qui par leurs gestes contribuent à l'enrichissement des collections du musée favorisant ainsi une meilleure connaissance de l'histoire du canton d'Allevard et de ses habitants.

SPECTACLE VIVANT

"La curiosité des anges : un spectacle de clown qui agit sur notre imaginaire et nos émotions profondes"



Le 16 décembre dernier, la MC2 de Grenoble délocalisait à la Pléiade un spectacle de clown tout public "La Curiosité des Anges" de la compagnie François Cervantes. Zig et Arletti sont deux clowns complices qui essaient de comprendre comment tourne le monde. Zig est plutôt le genre timide et Arletti, plutôt le genre très boulimique de rencontres... Entre philosophie et touchante naïveté, ces deux clowns attachants et drôles ont su déclencher dans le public de nombreux rires et sourires.

CONFÉRENCES

## Quatre rendez-vous au Collet d'Allevard avec les Amis du Musée

Mardis 19 et 26 février

"Histoire du ski" par Philippe Cardin

Mardi 5 mars

"130 ans d'hydroélectricité en Belledonne" par Dominique Voisenon

Mardi 12 mars

"Les grands prédateurs en Belledonne" par Evelyne Bosc Camilleri

Le Collet d'Allevard, Salle Antoine Cros  
17h30

## MANON DANS SON MONDE

## Deux projets rassembleurs pour 2013

Après le succès des deux spectacles "Le serment d'Ashoka" et "Le tour de Babel", l'association "Manon dans son Monde" aborde l'année 2013 avec deux projets fédérateurs pour le Pays d'Allevard. L'association travaille à la mise en place d'une flashmob avec plusieurs associations du Pays d'Allevard et la Fanfare balkanique Yebarov de Grenoble. Le rassemblement des compétences et des idées créatrices de chacun est la motivation première de Marie-Noëlle Hamache, professeur de danse de l'association. L'ACTPA, les clubs de hand-ball, de basket, de tennis de table, le Hatha Yoga, l'école des arts, les Fûts d'Allevard, Rythm' et Danse, Odori et le MDCG sont déjà partie prenante de ce projet, qui sera accompagné en musique par la Fanfare balkanique de Grenoble. Chaque association devra créer une minute de chorégraphie dans sa spécificité qui sera reprise par toutes les associations lors de la flashmob. Un premier rendez-vous devrait être fixé en mai à Lyon, Place des Terreaux suivi d'une autre performance



en juin, place de la Résistance, puis à la coupe Icare 2013, sur le départ de parapente de Saint-Hilaire du Touvet. Ce projet dansé et musical de très

grande envergure devrait fédérer plus de 300 personnes.

Parallèlement, les danseuses de l'association préparent une déambulation très festive composée de danses orientales de l'Est. Elle sera accompagnée en musique par la Fanfare balkanique Yebarov et les Fûts d'Allevard et par quelques vélos originaux (vélo-bar, vélo-régie, vélo-accessoire...) créés par l'association grenobloise "Un petit vélo dans la tête". Ce projet mobilise d'ores et déjà une trentaine de danseuses. Les costumes seront entièrement réalisés par les petites mains de l'atelier de couture "Nid de coud coud".

L'association déambulera en août 2013 au OFF du festival de rue d'Aurillac, pendant quatre jours et dans quatre lieux différents. En septembre 2014, elle espère participer à la Biennale de la Danse, à Lyon.

**Association Manon dans son Monde**  
**Courriel :** [manon.dansemonde@gmail.com](mailto:manon.dansemonde@gmail.com)  
**Site web :** <http://manon-dans-son-monde.blogspot.com>

## ASSOCIATION GAGE

## "Terre d'aphasie", un ouvrage collectif de textes, de dessins et de peintures

L'aphasie est une perte totale ou partielle du langage, consécutive à une atteinte cérébrale (accident vasculaire cérébral, rupture d'anévrisme, etc...). Toute personne peut devenir aphasique, quel que soit son âge, du jour au lendemain, à la suite d'une lésion cérébrale. Fondée en 2001, l'association GAGE a pour objectif de faire connaître l'aphasie pour que la société comprenne cet handicap et le prenne mieux en compte. Elle aide également les aphasiques à sortir de leur isolement en concourant à leur insertion et à leur réadaptation sociale.

Deux fois par mois, l'association GAGE propose des ateliers d'expression permettant aux aphasiques de s'exprimer par

l'art ; ces ateliers sont menés par deux artistes professionnelles : Nathalie Moulin, artiste peintre et originaire du Pays d'Allevard et Hélène Ginier-Gilliet, metteur en scène et arthérapeute.

De ces ateliers, est né un bel ouvrage "Terre d'aphasie" créé à plusieurs mains. Il a fallu deux années de travail aux 30 personnes aphasiques, aidés des deux artistes, pour réaliser ce livre émouvant, ponctué de textes profonds et d'illustrations d'une grande richesse.

"Terre d'aphasie" est un ouvrage de 104 pages comprenant 37 poèmes et 49 visuels, vendu au prix de 25 euros.



**Association GAGE**  
**À Allevard :** François Narp,  
**courriel :** [françoisnarp@wanadoo.fr](mailto:françoisnarp@wanadoo.fr),  
**Josye MOULIN ☎ 06 07 42 39 47**  
**À la Terrasse :** Geneviève Bonnefon,  
**☎ 0 603 890 995**  
**courriel :** [bonnefonnovel@gmail.com](mailto:bonnefonnovel@gmail.com)

## 11 Novembre

La cérémonie du 11 novembre qui marque la fin de la première guerre mondiale, a été célébrée au monument aux morts. L'UMAC, la FNACA, l'Amicale des Diables Bleus, les pompiers, la gendarmerie, les élus, accompagnés par l'harmonie d'Allevard, ont rendu un hommage aux soldats morts pour la France.



## Le repas de nos anciens

L'association "Les Prévoyants de l'Avenir", a offert son traditionnel repas aux Allevardins de plus de 70 ans. 125 participants ont répondu à l'invitation et ont partagé un excellent repas, à la Pléiade, dans une ambiance fort sympathique. Les doyens de la salle, Paulette Hernandez (92 ans) et Marcel Blanc (91 ans) étaient honorés par une remise de fleurs en présence du Maire d'Allevard et de Marcel Ailloud, Président de l'association "Les Prévoyants de l'Avenir".





### 17<sup>e</sup> Telethon : 5 035,81 euros reversés à l'AFM.

Allevard organisait le téléthon, les 7 et 8 décembre, à La Pléiade, Allevard et Saint-Pierre d'Allevard alternant l'organisation de cette manifestation une année sur deux. Le Maire d'Allevard inaugurait le lancement de cette nouvelle édition aux côtés du Maire de Saint-Pierre d'Allevard et des organisateurs : Virginie Lagarde, Conseillère municipale déléguée à la vie Caritative, Danielle Biboud, Présidente de l'association "S'unir pour Réussir", Geneviève Lehmann et Annie Servant, conseillères municipales. Merci aux sponsors financiers : Ski-Club du Barioz, Club Louaraz, Groupama, Technimat, Sarl José Alexandre, Banque de Savoie, Crédit agricole et à Élodie Terret (ostéopathe), Les trompes de chasse, le hand-ball club, l'harmonie d'Allevard, la bibliothèque, La Ramée, Hello Holla, le sou des écoles, le conseil municipal des enfants, les chapladiots, Football club, l'ACTPA, Ryhtm'et Danse, la chorale, Manon dans'son monde, ass. des donneurs de sang, ass. de chasse, CNPA, Hip-Hop, MDCG, à Gisèle Candy et Josette Gavet et aux services techniques d'Allevard et de Saint-Pierre d'Allevard.



### Un très beau marché de Noël

Le dimanche 9 décembre, La Pléiade a accueilli pour la deuxième année le marché de Noël, organisé par l'Union commerciale du Pays d'Allevard, présidée par Valérie Discini. 75 commerçants, venus du canton et des environs, ont offert aux visiteurs de multiples propositions d'achats de Noël mais aussi de nombreuses animations : déambulation du Père Noël dans sa bulle, atelier de magie, de contes et d'illustrations, défilé de mode organisé par le magasin Tendance, tombola et une clôture avec la compagnie des 40 batteurs en coproduction avec la Mairie d'Allevard. Le Maire est venu saluer les commerçants pour la qualité de l'organisation. L'union commerciale travaille actuellement à préparer un dossier pour le challenge de la meilleure animation de Noël qui sera déposé à la Chambre de Commerce et d'Industrie. L'an passé, l'union commerciale avait remporté le prix de l'encouragement !



### 54<sup>e</sup> campagne de fleurissement de l'Isère Remise des prix à Allevard

Le Conseil Général, plus précisément Isère Tourisme, avait choisi Allevard pour effectuer sa remise des prix du concours de fleurissement départemental. Cette cérémonie s'est déroulée à La Pléiade où étaient conviés les représentants des 98 communes inscrites et les 200 particuliers candidats. Marie-Christine Papazian, Conseillère Municipale en charge du fleurissement, avait pour mission la bonne organisation de cette manifestation. À noter pour le canton, Pinsot qui a été primé dans la catégorie des villes de moins de 500 habitants.

## CONSEILS MUNICIPAUX

# L'essentiel des séances

10 SEPTEMBRE 2012

RENTRÉE SCOLAIRE

### Construction du gymnase d'accompagnement du collège

Martine KOHLY, Adjointe au Maire fait état de l'avancement du projet :

- La maîtrise d'ouvrage est assurée par le Conseil Général.
- Le permis de construire de ce bâtiment sur le terrain de football doit être déposé par l'architecte dans les prochains jours.
- Les travaux devraient débuter en janvier pour une ouverture fin 2013.
- Le gymnase sera exclusivement réservé aux collégiens mais il pourra être mis à disposition des associations en dehors du temps scolaire.
- La Commune d'Allevard a engagé une réflexion sur la création d'un terrain multisport sur un terrain situé à proximité du stade actuel.
- Le Club de football étant intercommunal, un projet de réhabilitation du terrain de foot de Saint-Pierre d'Allevard avec la mise en place d'un éclairage est en gestation.

URBANISME – FONCIER

### Installation d'un tapis roulant au Collet d'Allevard

Marc ROSSET, Adjoint au Maire indique au Conseil Municipal que l'école de ski du Collet souhaite améliorer l'enseignement du ski aux petits en procédant à l'acquisition d'un tapis roulant qui serait installé sur un terrain communal au Super Collet. Aussi, Monsieur l'Adjoint au Maire présente au Conseil Municipal la convention à intervenir avec l'ESF du Collet d'Allevard. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir avec le Syndical Local des Moniteurs de l'École de Ski Français du Collet d'Allevard.

*Vote: unanimité*

TRAVAUX

### Création d'un centre de remise en forme médicalisé : avenant n° 1



Bernard ANSELMINO, Adjoint au Maire, rappelle que la commune d'Allevard a signé le marché de maîtrise d'œuvre concernant la création du centre de remise en forme médicalisé avec le Cabinet d'architecte JEAN LOVERA pour un montant de 44 800 € HT.

Compte tenu, d'une part de l'introduction dans l'équipe de maîtrise d'œuvre du bureau d'études SINETUDES pour les études de structure et, d'autre part de la prise en compte des modifications de programme souhaitée par le maître d'ouvrage, Monsieur l'Adjoint au Maire propose de signer l'avenant n° 1 :

- Montant initial des travaux : 560 000 € HT

o Nouveau montant des travaux : 637 181 € HT

- Montant initial des honoraires : 44 800 € HT

o Taux de rémunération : 8 %

o Nouveau montant des honoraires : 50 800 € HT

Bernard ANSELMINO, Adjoint au Maire, précise que ce projet initialement prévu dans le budget 2012 pour un montant de 840 000 € HT s'élèverait à ce jour à 687 981 € HT sous réserve du résultat de l'appel d'offres.

Le plan de financement de ce projet est établi de la manière suivante :

- Participation SAEM : 210 000 €
- Conseil Général : 121 000 €
- Com. Communes : 312 000 €
- Autofinancement : 44 981 €

Le Conseil Municipal autorise Monsieur

le Maire à signer l'avenant n° 1 à intervenir avec le cabinet d'architecte Jean LOVERA.

Monsieur Jean de la CRUZ, Maire-Adjoint, indique que ce projet avec une ouverture à l'année s'adresse aux personnes souffrant de maladie chronique et sera complémentaire de l'activité thermale.

Il comprendra notamment :

- Une piscine pour la rééducation fonctionnelle
- Une grande salle polyvalente
- Une tisanerie donnant sur le parc

Le démarrage des travaux est prévu en novembre 2012 avec une livraison du bâtiment prévu en mars 2013.

*Vote: unanimité*

26 NOVEMBRE 2012

AFFAIRES FINANCIERES

### Cimetière : tarifs des concessions



Sur proposition de Madame Monique HILAIRE, Adjointe au Maire chargée des finances, le Conseil Municipal rappelle les tarifs actuels des concessions :

- Concessions 15 ans (2,5 m<sup>2</sup>) : 210 €
- Concessions 30 ans (2,5 m<sup>2</sup>) : 330 €
- Concessions 30 ans (5 m<sup>2</sup>) : 660 €
- Columbarium 30 ans : 330 €
- Concession perpétuelle : 6 000 €

Il fixe les tarifs des concessions à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 :

- Concessions 15 ans (2,5 m<sup>2</sup>) : 230 €
- Concessions 30 ans (2,5 m<sup>2</sup>) : 360 €
- Concessions 30 ans (5 m<sup>2</sup>) : 690 €
- Columbarium 30 ans : 360 €

- Concession perpétuelle: 6 000 €

Le Conseil Municipal confirme les dispositions appliquées à l'égard de ces recettes:

Le reversement du tiers au profit du budget du Centre Communal d'Action Sociale, les deux tiers restants étant conservés par la commune d'Allevard.

*Vote: unanimité*

### Frais de secours : tarifs 2012/2013



Sur proposition de Madame Monique HILAIRE, Adjointe au Maire chargée des Finances, le Conseil Municipal fixe le tarif des frais de secours:

- Front de neige: 100 €
- Zone rapprochée: 180 €
- Zone éloignée: 300 €
- Zone exceptionnelle: 800 €

Il fixe également un tarif pour les frais de secours sur pistes: accueil au poste: 11 €

### PERSONNEL COMMUNAL

#### Primes de fin d'année : création d'un fonds d'aide

Monsieur Bernard ANSELMINO, Adjoint au Maire rappelle que chaque année, la commission du personnel se réunit dans le but d'élaborer le tableau de répartition de la prime de fin d'année accordée par la commune d'Allevard aux employés communaux.

Monsieur l'Adjoint au Maire indique que pour l'année 2012, la commission du personnel a souhaité qu'une partie de la prime de fin d'année soit affectée, dans un souci de solidarité, à un fonds à destination des salariés de l'entreprise ASCOMETAL pour accompagner leurs pro-

jets professionnels futurs.

Le montant prévu s'élève à la somme de 4 000 €.

La commission du personnel souhaite, que l'attribution de cette aide bien que de la compétence du conseil municipal, être associée étroitement d'une part à la définition des critères d'aide et d'autre part aux décisions d'attribution.

Le Conseil Municipal prend acte du souhait de la commission du personnel d'affecter une partie de la prime de fin d'année 2012 (soit 4 000 €) à un fonds à destination des salariés de l'entreprise ASCOMETAL pour accompagner leurs projets professionnels futurs, et remercie l'ensemble du personnel communal pour cet acte de solidarité.

Il décide d'associer la commission du personnel à la définition des critères d'aide et également aux décisions d'attribution.

*Vote: unanimité*

### INFORMATION

#### Hôtel de ville : mise en place d'un ascenseur



Monsieur Bernard ANSELMINO, Adjoint au Maire chargé des travaux indique qu'une consultation a été lancée concernant un marché de maîtrise d'œuvre pour des travaux dans l'Hôtel de Ville de création d'un ascenseur.

5 cabinets d'architecte ont déposé une offre.

Monsieur l'Adjoint au Maire informe le Conseil Municipal que la SARL LOGIC ARCH, 38400 Saint Martin D'Hères pour un montant de 14 040 € H.T. est la mieux-disante.

### DIVERS

#### Structure multi-accueil "Les petits loups" : convention à intervenir



Madame Monique LAARMAN, Conseillère Municipale déléguée à la petite enfance présente au Conseil Municipal le projet de convention à intervenir avec la commune du Moutaret.

Ce document contractuel permet aux familles habitant la commune du Moutaret de bénéficier de quelques places de garde occasionnelle dans la structure Multi-Accueil "Les petits loups".

En contrepartie de l'ouverture de la structure à ces familles, outre le paiement majoré de 10 % par les familles concernées, la commune du Moutaret participera, en fonction du nombre d'heures occupées par les enfants du Moutaret, au financement du déficit.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir avec la commune du Moutaret.

*Vote: unanimité*

## “Aimons Allevard”

### Le tribunal déboute Monsieur Chardon de son action contre les élus

Par décision du 17 janvier, le tribunal correctionnel de Grenoble a relaxé tous les élus du conseil d'administration de l'établissement thermal, qui étaient accusés par Monsieur Jean-Marie Chardon, ancien propriétaire des Thermes, d'avoir présenté des comptes erronés en 2007.

Après avoir déjà perdu en première instance devant le tribunal de commerce, Monsieur Chardon subit un second revers judiciaire en moins d'un an, déjà condamné à verser 10 000 € de dommages et intérêts à la commune et 10 000 € à la société thermale pour procédure abusive. Sont en outre lavées de tout soupçon de malhonnêteté et d'irrégularité les personnalités suivantes (du conseil d'administration de l'époque) : Philippe Cardin (administrateur), Bernard Chataing (Président du Conseil d'Administration), Jean de la Cruz (administrateur), Bernard Giraudy (administrateur), Philippe Langenieux-Villard (administrateur et maire d'Allevard), Jean Lombard (administrateur et maire de Saint-Pierre d'Allevard), Marc Rosset (administrateur), Joseph Porte (administrateur).

Au moment où tout est bon pour envoyer les élus devant les juges et leur faire porter la responsabilité de faits auxquels ils n'ont pas participé, ce jugement constitue, espérons-le, la fin d'une démarche humiliante et coûteuse pour eux, et destinée à obtenir devant les juges une réprobation qui ne vient pas -heureusement- des citoyens.

L'opposition municipale avait jugé en son temps que la démarche de Monsieur Chardon était “intéressante” et “permettrait de savoir la vérité”. La voici établie : les élus d'Allevard et de Saint-Pierre d'Allevard sont relaxés, c'est-à-dire, jugés innocents des griefs dont ils étaient accusés.

Trop de procès d'intention, trop de procès tout court, sont instruits dans la rue, au coin d'une table, pour faire planer la suspicion sur la gestion de la collectivité. Que tous ceux qui croient simple de gérer en pleine crise des entreprises locales qui auraient fermé sans l'intervention de la mairie, que tous ceux qui tenteront de faire croire à une mauvaise gestion de la commune alors qu'elle parvient à maintenir les équilibres sans accroître la fiscalité, se méfient de mots, de propos ou d'accusations sans fondement. Car, à un moment ou à un autre, une voix plus forte se fait entendre, qui rejoint celle du bon sens. C'est la voix de la justice, celle de la vérité.

#### Liste “Aimons Allevard”

## “Allevard Action Citoyenne”

### Chaufferie bois : des tarifs qui explosent et qui mettent en difficulté de nombreux acteurs économiques allevardins...

Lors du Conseil Municipal du 26 novembre dernier, nous avons refusé de voter une augmentation des charges d'investissement de la chaufferie bois qui vont se traduire par des tarifs encore plus élevés. En décembre 2006, le précédent Conseil Municipal a retenu l'entreprise DALKIA, (filiale de VEOLIA à 66%) pour l'appel d'offres de Délégation de Service Public de production et de distribution de chaleur. L'intérêt d'une chaufferie bois est avéré dans beaucoup de communes en France puisqu'elle contribue à soutenir l'économie locale en développant la filière bois énergie tout en diversifiant les approvisionnements énergétiques. De plus, les chaufferies bois réduisent le coût de chaleur avec un prix moyen de vente de 53 €/MWh contre par exemple un coût de l'ordre de 100 €/MWh pour un chauffage électrique (source : Enquête AMORCE sur le bois-énergie dans les réseaux de chaleur, RCT 33 - juin 2011).

Bref, tout semblait augurer un bel avenir pour cette chaufferie bois... Sauf qu'après un an de fonctionnement, nous connaissons le prix moyen de vente proposé par notre chaufferie : 104 €/MWh (rapport DALKIA 2011), soit le double de la moyenne nationale et ce sans perspective d'amélioration à court terme... D'après Monsieur le Maire, certains Allevardins sont ravis des tarifs proposés... Or, le rapport DALKIA 2011 mentionne la réclamation de plusieurs hôtels, copropriétés et organisme HLM, du Conseil Général ainsi que de la Direction des Thermes. Ce coût hors norme de l'énergie pénalise durement leurs entreprises. Pour les Thermes, la situation est même catastrophique puisque le nouveau mode de chauffage s'est traduit par une augmentation des charges de 130 000 € à 240 000 € soit un surcoût de 110 000 € !... Ruinant ainsi les efforts mis en place depuis 2 ans pour essayer de ramener les Thermes vers l'équilibre financier.

Le mode de facturation de l'énergie est tel que la consommation des usagers n'entre que peu dans leur facture. Cela n'encourage pas aux économies d'énergie. Un comble pour une chaufferie présentée comme un outil au service de l'écologie ! Nous avons demandé à participer aux prochaines réunions avec DALKIA, afin de voir comment pourrait être desserré l'étau financier qui va peser sur la commune et ses acteurs économiques pour les 24 prochaines années.

#### Les élus Allevard Action Citoyenne

*Les articles publiés dans la présente rubrique le sont sous la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent en rien la responsabilité de la rédaction de “L'Allevardin”.*

## Petites annonces

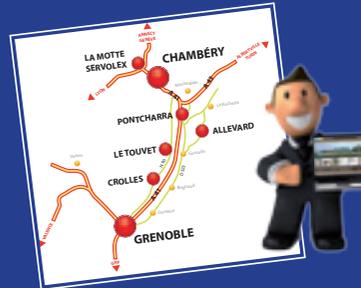
- Retraitée dynamique propose, si vous devez vous absenter occasionnellement, de garder vos enfants semaine, week-end ou vacances scolaires. Jour et nuit, aide aux devoirs, accompagnement aux activités. © 06 84 28 20 35.
- Dame sérieuse ayant de l'expérience auprès des personnes âgées et enfants, recherche quelques heures auprès des personnes âgées pour : toilettes, repas, ménage, repassage, courses... Dame ayant déjà travaillé comme assistante de vie aux familles. © 06 44 30 99 96.
- Enseignant apporte soutien scolaire à vos enfants à domicile à partir de la classe de 6<sup>ème</sup>: remise à niveau, aide aux devoirs, révisions, préparations aux examens. Interventions permanente ou ponctuelle. Tarif: 17€/20€. © 06 07 39 41 11.

**JACOB**  
IMMOBILIER



Achat Vente Location Expertise

Tél. : 04 76 04 98 02  
14 bis, rue de la Gorge - Allevard  
allevard@jacob-immobilier.fr - www.jacob-immobilier.fr



**40 ANS D'EXPÉRIENCE !**

6 agences  
à votre service !

GRENOBLE  
CROLLES  
ALLEVARD  
PONTCHARRA  
CHAMBÉRY  
LA MOTTE SERVOLEX

**UN PROJET IMMOBILIER ? N'hésitez pas à nous contacter, nous étudierons votre projet.**

FNAIM

JACOB IMMOBILIER vous souhaite une excellente année 2013



**DERNIERS LOTS  
DISPONIBLES**

**Allevard - Résidence Le Florestal**

Devenez propriétaire  
pour **587 €/mois !\***

Visitez notre  
appartement décoré  
sur rendez-vous



Gilles  
**TRIGNAT**  
RESIDENCES

UN ENGAGEMENT DE QUALITÉ. UNE SIGNATURE.

04 76 15 21 21  
[www.trignat.fr](http://www.trignat.fr)



\* Mensualité calculée sur l'achat d'un T2 sans apport sur une durée de 25 ans au taux de 3,65 %. Nous pouvons soumettre à titre gracieux votre projet auprès de nos partenaires experts financiers afin d'étudier les différentes options de financement qui vous sont offertes.

# 30 €

## BON DE RÉDUCTION

à valoir sur :

l'achat d'un équipement complet  
monture + verres  
d'une valeur minimale de 200 euros\*

Chez ALLEVARD OPTIQUE, 2 rue Docteur Mansord, Allevard

\*Offre non cumulable. Valable jusqu'au 30/06/2013. Voir conditions en magasin.

# 50 €

## BON DE RÉDUCTION

à valoir sur :

l'achat d'un équipement complet  
monture + verres  
d'une valeur minimale de 400 euros\*

Chez ALLEVARD OPTIQUE, 2 rue Docteur Mansord, Allevard

\*Offre non cumulable. Valable jusqu'au 30/06/2013. Voir conditions en magasin.

# 70 €

## BON DE RÉDUCTION

à valoir sur :

l'achat d'un équipement complet  
monture + verres  
d'une valeur minimale de 600 euros\*

Chez ALLEVARD OPTIQUE, 2 rue Docteur Mansord, Allevard

\*Offre non cumulable. Valable jusqu'au 30/06/2013. Voir conditions en magasin.

## Je craquerais bien pour

# UNE 2<sup>e</sup> PAIRE POUR 1 €\*

## Mon opticien a TOUT COMPRIS !



\* Voir conditions en magasin

## TRANQUILLITÉ, CHOIX ET SERVICES D'UN VRAI SPÉCIALISTE

- > Accueil et conseils personnalisés
- > Vaste choix, du premier prix aux marques
- > Devis immédiat et gratuit sans engagement
- > Possibilité de paiement en trois fois sans frais
- > Assurance "casse" gratuite pour les montures (2 ans)
- > Entretien gratuit de vos lunettes (nettoyage par ultrason)
- > Agrément et tiers payant mutuelle selon convention



## ALLEVARD OPTIQUE - AUDIMAX Correction Auditive

☎ 04 76 71 24 43

2, rue Docteur Mansord - 38580 Allevard-les-Bains  
Du mardi au samedi, de 9h à 12h et de 14h30 à 19h

Allevard **Optique**



DÉPISTAGE GRATUIT